

Préambule : Le résumé suivant est rédigé à partir de notes prises au vol. Des erreurs ou fautes de frappe sont possibles.

Voici le lien pour visualiser les visioconférences HUG-CHUV (nouveau) :

<https://www.hug.services/groupe/departement-enfant-et-adolescent>

La première fois il faut créer un compte externe (onglet), puis après s'identifier comme collaborateur externe.

Colloque de pédiatrie Lausanne-Genève du mardi 9 juin 2020

1^{re} heure :

Harcèlement par les pairs

Dre S. Depallens, CHUV Lausanne

Ce problème concerne en particulier le CAN Team, mais aussi tous les pédiatres. Quelques outils sont nécessaires pour repérer les situations.

A l'origine, le CAN Team est destiné à traiter en particulier les violences familiales, mais il est aussi devenu nécessaire de traiter celles survenant en milieu scolaire. La Dre Depallens travaille également au sein de la DISA, qui s'occupe de la santé des adolescents.

Qui peut être harcelé ? Le harcèlement peut survenir dès l'âge de quatre ans, jusqu'à 18 ans. L'intégration à un groupe est une situation à risque. Il faut aussi relever la violence communautaire dès 11 ans, la violence conjugale dès 11 ans.

Exemple : Elena, 14 ans, consulte son médecin du sport pour avoir un certificat COVID, car sa mère est diabétique. Elle veut éviter d'aller à l'école. En fait, le médecin a remarqué en creusant l'anamnèse qu'elle était victime de harcèlement, la période de confinement à la maison lui avait été très bénéfique. Par exemple, des rumeurs circulaient qu'elle était enceinte. Elle avait même reçu des insultes de personnes qu'elle ne connaissait pas. Dans ce cas, il y avait du cyber harcèlement. Celui-ci peut laisser des preuves, il convient de faire des captures d'écrans qui peuvent être conservées dans ce but.

Que peut faire le médecin ? Un travail est possible selon un certain protocole avec la famille et l'école.

2^e situation, Mathias, 16 ans, est victime de commotion cérébrale suite à une agression dans les vestiaires du club de football. Il est nécessaire de préciser le contexte. Ce jeune homme a été victime de harcèlement physique depuis longtemps par contact (taclages, insultes, il avait également été filmé nu ou à la douche). Il n'y a jamais eu de réaction de l'entraîneur.

Autre situation, Léo, 11 ans : il est amené en ambulance inconscient à l'hôpital suite à une tentative de pendaison. Heureusement, la récupération a pu être complète. Il a pu être mis en évidence une situation scolaire difficile.

Les violences institutionnelles peuvent être physiques, psychologiques, matérielles ou numériques. Elles sont souvent le fait de personnes proches, le problème est souvent prolongé. Il y a un risque d'escalade. Même sans violence physique, les conséquences psychologiques peuvent être fatales. L'enfant harcelé souffre fréquemment d'un isolement.

Il existe souvent de fausses idées :

- Le conflit entre jeunes peut être réglé simplement
- C'est pire si on s'en occupe
- Il faut s'endurcir, le jeune doit apprendre à gérer cela tout seul
- On ne peut rien faire
- De toute façon, c'est la fin de l'année, ça ira mieux l'année prochaine.

Dans le cas de Léo, le problème existe depuis un an. La mère avait vu qu'il y avait un changement chez son enfant. Néanmoins il n'y avait pas de verbalisation. L'enseignant disait que l'adolescent ne supportait pas l'échec. A plusieurs reprises, l'adolescent avait dit qu'il se sentait moche. Les enseignants avaient été avertis mais n'avaient rien remarqué.

En général, les sanctions punitives ont peu d'effet.

Les chiffres montrent que 5 à 15% des élèves ont été harcelés, 10 à 15% des athlètes. Mais pour quelques cas repérés, il y a beaucoup de cas cachés.

Il existe un problème harceleur - harcelé - témoins. Les témoins peuvent avoir des réactions diverses.

Problème du harceleur : quelle en est la cause ? Une prise en charge est nécessaire, il y a un risque augmenté de délinquance.

Les conséquences pour le harcelé sont l'insécurité, l'absentéisme, l'échec scolaire, l'arrêt du sport, la perte d'estime de soi, la dépression ou les troubles du comportement.

Comment mieux repérer et dépister ?

Il existe des outils pour renforcer les compétences émotionnelles, des campagnes d'information, dans le canton de Vaud un délégué à la protection scolaire a été nommé (lien entre parents et école). À l'école, il y a des cours de sensibilisation, des personnes ressources (méthode PICAS, préoccupation partagée). L'infirmière scolaire et une ressource importante.

Pour le pédiatre, comment mieux dépister ? Il faut noter les aveux et témoignages, établir des certificats de coups et blessures ; le pédiatre a l'avantage de pouvoir offrir un suivi longitudinal.

Le médecin doit en parler, doit donner des outils, peut employer un guide d'entretien pour les adolescents, doit être attentif aux plaintes aspécifiques, poser activement des questions. Il faut montrer que le pédiatre est intéressé.

Pour l'adolescent, il existe des sites anonymes qui peuvent être employés comme ciao.ch et 147.ch (plateforme, forum).

Le guide d'entretien est un questionnaire qui est remis à l'adolescent avant la consultation. Il permet de détecter certaines situations et d'ouvrir la discussion sur certains points en fonction des réponses de l'adolescent. Il est important de procéder au questionnaire HEAADSS, un peu approfondi (une carte est distribuée à la DISA).

Les facteurs de risque de harcèlement sont toute forme de différence physique ou psychique (handicap, orientation sexuelle, haut potentiel, classe sociale...). Il faut y penser en consultation.

Il faut poser la question directement au jeune : est-ce qu'il a peur d'aller à l'école ?
Que fais-tu si tu es témoin de harcèlement ?

Lors de constat de coups et blessures, il faut se poser des questions sur l'origine du problème. La moyenne d'âge de violence physique est vers 12 ans. Le harcèlement psychologique par contre ne laisse pas de trace.

Que faire quand un cas est détecté ? Il est nécessaire de communiquer. Le CAN Team, en accord avec les parents, peut communiquer avec l'infirmière scolaire ou le pédiatre de l'enfant. Un courriel peut être adressé à la référente de situation de harcèlement en milieu scolaire.

En résumé, il y a un besoin de soins médicaux, la communication avec les parents est importante, ainsi qu'avec l'école ou le club.

Il faut intervenir avant la chute.

Il est important de travailler à l'école avec des mesures de prévention. Un climat scolaire pourri fait le lit du harcèlement. Un climat bienveillant (enseignants bienveillants) est important. Il faut développer les compétences socio-émotionnelles. Pour le sport, les entraîneurs et les encadrants sportifs doivent être sensibilisés aux problèmes.

Il est nécessaire de :

- Détecter
- Ne pas rester seul
- Décloisonner, connaître les personnes
- Prévenir

